

LA FSU TERRITORIALE 13



SECTION METROPOLE

22, place Victor Gélou - 13002 Marseille
Tél : 04.91.31.36.50
fsu.territoriale@ampmetropole.fr

Services Publics
Ensemble les Territoriaux
Syndicat National des Territoriaux CFE-CGC



Marseille, le 07/04/2021.

Madame la Présidente,

Vous le savez, depuis le 12 janvier 2021, des groupes de travail se réunissent pour créer les futures œuvres sociales de la Métropole.

Nos organisations syndicales y participent activement et souhaitent voir ce processus de création s'accélérer.

En effet, il est grands temps que l'ensemble des agents métropolitains bénéficient des mêmes droits et avantages sociaux au plus près de leurs lieux de vie ou d'exercice professionnel.

4 grandes familles de prestations ont été identifiées et hiérarchisées :

- Aide à la famille et notamment le handicap,
- Prêts et secours d'urgence,
- Participation à la vie professionnelle,
- Loisirs.

Attachés à la transparence et souhaitant une rupture avec des méthodes opaques et non équitables, nous souhaitons que ces œuvres sociales puissent être administrées par une régie. Cette régie profiterait ainsi de l'expérience et du savoir-faire des personnels déjà en poste dans les différentes structures du territoire.

Gérée par un conseil d'exploitation paritaire, cette forme juridique de gestion de l'action sociale métropolitaine offrirait une certaine garantie de fonctionnement équitable et transparente.

En n'additionnant que les budgets, très disparates, de l'action sociale existants dans les anciens territoires, une grande majorité d'agents vont « perdre » de nombreuses aides auxquelles ils pouvaient prétendre depuis de nombreuses années.

Le budget alloué à ces œuvres sociales est bien en dessous des enjeux de ce dispositif.

En ces temps difficiles il paraît impensable de demander à des agents parfois en difficulté de vivre avec moins et de faire une croix sur leurs acquis.

Le sentiment d'appartenance et l'envie de faire partie de cette grande collectivité s'en ressentiraient durement et durablement.

Nous avons travaillé sur des prestations qui nous paraissent essentielles pour l'ensemble des agents, et c'est à notre collectivité de mobiliser le budget à la hauteur des besoins.

Nous demandons que le budget soit indexé de manière pérenne et progressive à la masse salariale afin qu'il puisse suivre l'évolution de nos effectifs. Et que ce dernier anticipe les intégrations de nouvelles compétences.

Nous demandons aussi que le budget corresponde aux prestations identifiées, retenues et harmonisées par le groupe de travail 1.

C'est pourquoi, nous demandons à être reçus pour aborder avec vous l'ensemble de ces points.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre parfaite considération.